

L'expertise des think tanks américains sur le terrorisme : une analyse néo-institutionnaliste discursive

The expertise of American think tanks on terrorism: a discursive neo-institutionalist analysis

LIMANE Mounir*

Université Mohamed Boudiaf – M'sila
mounir.limane@univ-msila.dz

MELLAH Said

Université Mohamed Boudiaf – M'sila
politologuealgerie@gmail.com

Date de soumission : 15/05/2023 Date d'acceptation : 03/06/2023 Date de publication : 10/06/2023

Résumé :

Cet article a pour objet d'analyser les conditions institutionnelles dans lesquelles l'expertise des think tanks américains sur le terrorisme au Moyen-Orient est produite. L'analyse que nous proposons ici est basée sur l'hypothèse selon laquelle la construction du terrorisme comme problème politique au sein d'un TT est conditionnée par des contraintes institutionnelles qu'impose le TT lui-même ainsi que par les interconnexions que celui-ci entretient avec les champs politique et militaire. À partir de l'analyse approfondie des stratégies argumentatives employées par la Rand Corporation, nous montrerons que les discours experts en matière de terrorisme ne sont pas forcément objectives ni scientifiques, voire totalement anti-savoir. Ainsi, les experts de TT ont une autre fonction que de produire une compréhension objective du terrorisme. Ils cherchent plutôt à produire du consensus qui doit prendre la forme d'une discursivité argumentée, nécessaire à la production du paradigme légitimant les politiques menées par les États-Unis au Moyen-Orient.

Mots clés: *think tanks*, expertise, terrorisme, États-Unis, Moyen-Orient

Abstract:

This article aims to analyze the institutional conditions under which the expertise of American think tanks on terrorism in the Middle East is produced. The analysis presented here is based on the assumption that the construction of terrorism as a political problem within a think tank is conditioned by institutional constraints imposed by the think tank itself as well as by the interconnections it maintains with the political and military fields. Based on the analysis of argumentative strategies employed by the Rand Corporation, we will show that expert discourses on terrorism are not necessarily objective or scientific, and can even be completely anti-knowledge. Therefore, TT experts have a function other than producing an objective understanding of terrorism. They seek to generate consensus, which must take the form of reasoned discourse, necessary for the production of the paradigm that legitimizes the policies pursued by the United States in the Middle East. **Keywords:** A list of up to six keywords should immediately follow the abstract, with the keywords separated by dash, following an alphabetical order.

Key words: think tanks, expertise, terrorism, United States of America, Middle East.

* *Auteur correspondant*

Introduction

Au-delà de leur nature organisationnelle, de leurs activités et de leurs missions qu'ils se proclament, les *think tanks* (TT) peuvent être définis à travers une double perspective. D'une part, ils participent à l'invention et la définition des problèmes intéressant les débats publics et politiques et promeuvent des « référentiels », au sens de Pierre Muller, et des « paradigmes », au sens de Thomas Kuhn, qui influent les agendas politiques. D'autre part, les TT déploient des efforts de participation au processus décisionnel via une expertise à destination du champ politique. Cette forme de participation à la construction du problème de terrorisme et à la définition de la figure du terroriste inscrit leurs activités dans le domaine de l'influence stratégique, voire du *lobbying* car elle est destinée à l'action politique. Le processus d'information technocratique de la politique étrangère et militaire américaine repose fondamentalement sur l'hypothèse épistémique selon laquelle le pouvoir des experts est tiré avant tout de la croyance que des savoirs épistémiques objectifs peuvent être la base à « de bonnes politiques ». L'objet de cet article est d'analyser la façon dont l'expertise des TT a, depuis les attaques du 11/09, construit le problème « terrorisme » et conceptualisé les paradigmes d'action contre ce problème ainsi que les rapports des Etats-Unis à la région moyen-orientale. Depuis ces attentats, l'intérêt porté par les TT américains au terrorisme a pris une importance considérable. Notre présente analyse se focalisera sur deux documents produits par la Rand corporation. Le rapport "the new age of terrorism"¹, publié par Brian Jenkins en 2006 et le rapport "How Terrorist Groups End: Lessons for Countering al Qa'ida"², publié par les deux experts Seth Jones et Martin Libick en 2008, illustrent de manière significative la façon dont l'objet terrorisme est construit par ce TT, connu pour sa proximité du Pentagone.

A partir de l'analyse de deux paradigmes produits par la Rand, celui de la guerre contre le terrorisme et celui de l'endiguement, **la problématique** de cet article s'interroge sur l'effet des contraintes discursives propres à l'institution du TT ainsi que les rapports qu'elle entretient aux renseignements et aux militaires sur l'analyse du terrorisme et les politiques qui lui sont consacrées. Quelle est l'explication du terrorisme fournie par les deux paradigmes élaborés par la Rand ? Quel type d'action stratégique ces deux paradigmes prônent-ils ? quelles stratégies discursives expriment-ils afin de légitimer l'action gouvernementale officielle ?

En se référant aux cadres théoriques proposés notamment par la théorie du champ et par le néo-institutionnalisme discursif, l'analyse que nous proposons est basée sur **l'hypothèse** selon laquelle la construction du terrorisme comme problème politico-sécuritaire par les experts des TT est conditionnée par une logique très particulière définie à la fois par des contraintes institutionnelles propres à l'univers des TT lui-même et par les interconnexions que celui-ci entretient avec les champs politique et militaire (renseignements). De telles conditions contribuent non pas à la compréhension de ce problème mais plutôt à la construction d'un paradigme valable

pour l'action politique mais qui est marqué par une instrumentalisation délibérée de « l'inconnu » afin de justifier les politiques du « l'anti-terrorisme » en cours.

1. Etre expert dans un TT : une position particulière de pouvoir

Produire une analyse sur le terrorisme dans un TT relève avant tout de l'expertise, mais une expertise toute différente des autres formes produites dans d'autres contextes institutionnels ou professionnels. Le TT définit et impose des règles particulières de production de contenu conditionnant ainsi les savoirs experts sur la question du terrorisme. Ainsi, le processus de production de l'expertise sur le terrorisme obéit à une double logique ; d'une part, elle est tributaire des caractéristiques particulières propres à ces institutions (1) et dépend, d'autre part, de la nature même de l'activité de l'expert (2).

1.1. Les *think tanks* : des institutions hybrides

Produire une expertise sur le terrorisme dans le contexte institutionnel d'un TT se distingue des autres sphères expertisant ce type de violence politique. Etant différent des universités, des lobbies ou des *foundations*, le TT se caractérise par une forte orientation de ses analyses vers l'influence politique, d'où la particularité de son activité. Le TT est à la fois un lieu de production de l'expertise politique par son activité et un lieu de pouvoir par les fins qui sous-tendent de telle activité³. Ceux qui font fonctionner un TT sont avant tout des experts, mais pas comme les autres. Ils ne sont pas des universitaires parce qu'ils ne sont pas guidés par un idéal scientifique visant à comprendre et à expliquer le monde social, ni des lobbyistes parce que les intérêts qu'ils défendent ou qu'ils promeuvent ne sont pas clairement identifiables. Tenter de donner une définition caractérisant ce qui est réellement un TT devrait donc se référer à une catégorie conceptuelle ou sociologique distincte, en l'occurrence «des think tankers », et se passer des cadres d'analyse habituels, très discutables⁴. Cela dit, ce qui définit un TT n'est pas sa nature organisationnelle, ni son statut juridique ou professionnel, comme l'ont fait les approches organisationnelles, mais plutôt les attributs de pouvoir qui sont propres aux experts de TT. Un TT est analysé ici à partir de la position de pouvoir qu'il occupe au sein du processus de la fabrique des « idées », des « croyances » et des « paradigmes » auxquelles se réfère la décision politique. Dès lors, aussi bien la notion de position de pouvoir que de la fabrique du « paradigme » mérite d'être abordée .

Une des définitions qui a apporté un plus à cette dernière conceptualisation est celle proposée par la théorie du champ. Inspirée notamment de la sociologie de Pierre Bourdieu, la notion de « *interstitial field* » (champ hybride) de Thomas Medvetz constitue un très bon outil pour comprendre l'activité des TT. Pour ce sociologue américain⁵, les TT constituent un espace « interstitiel » défini par son hybridité. Autrement dit, puisque le TT occupe cette position interstitielle qui se trouve quelque part entre quatre champs ; l'université, les médias, le gouvernement et le marché, il bénéficie directement des avantages offerts par la proximité de ces champs (de pouvoir). En outre, Medvedtz constate que « le TT est pris dans un cycle infini et contradictoire de détachement et d'association. Il ne peut jamais se séparer

complètement des institutions “parentes” (...) Mais il ne peut pas non plus devenir une université, une entreprise ou un organe médiatique, parce que, ce faisant, il cesserait d'exister en tant que think tank »⁶.

La question de la « survie » du TT est significative dans le concept du champ interstitiel. En s'appuyant sur les notions « d'absorption » et de « maximalisme », développées par Edelman et Gamson à partir de l'étude des mouvements sociaux, le TT doit absolument éviter deux écueils pour exister ou continuer d'exister en tant que TT. L'absorption est la situation dans laquelle le TT perd sa capacité à convaincre le public parce qu'il apparaît comme entièrement « absorbé » par les institutions gouvernementales. Le maximalisme désigne la condition inverse, telle qu'il perd sa crédibilité auprès du public et des décideurs politiques parce qu'il défend trop ouvertement une ligne idéologique ou partisane. Dans les deux cas, il se place dans l'illégalité, en rompant avec l'exigence de « non-affiliation partisane » que lui impose son statut fiscal⁷. La position interstitielle constitue donc une position de pouvoir pour le TT mais qui comprend paradoxalement, d'une part, le privilège de l'association et de l'interdépendance aux autres lieux du pouvoir réel et, d'autre part, les risques d'être pris au piège par les deux dynamiques de l'absorption et du maximalisme.

1.2. L'expert de TT entre logique experte et logique savante

Bien qu'elles soient d'un intérêt considérable pour l'analyse de l'expertise, les tentatives de définition de ce concept émanant notamment de la sociologie des professions ne disent pas grande chose sur le rôle de l'expert et préfèrent le penser à partir de sa position professionnelle. Dans cette perspective l'expert est défini comme étant « un spécialiste dans son domaine, un professionnel qui a acquis une maîtrise spécifique de son art ... et devient celui qui peut contribuer à éclairer des décisions prises dans un autre univers que le sien »⁸. Cette définition met en avant deux traits ; la compétence professionnelle ou technique et l'action en direction d'autres acteurs de la décision. La conceptualisation proposée par les modèles théoriques de la clôture professionnelle envisage donc la position de l'expert à partir de deux éléments ; l'autorité de l'expert est légitimée par la compétence technique ou professionnelle, et d'autre part, l'action de l'expert est suscitée par la demande formulée par d'autres acteurs de la décision. Le déficit conceptuel auquel se heurte ce type de définitions est qu'il n'est pas en mesure d'intégrer les éléments de contexte que reflètent plusieurs situations d'expertise comme celle que nous examinons ici sur l'expertise des TT en matière de terrorisme. Puisque la légitimité de l'expertise dans le cas des TT n'est pas forcément attribuée à « la compétence technique » et puisqu'elle n'intervient pas toujours en réponse à une demande officielle de la part du monde de la décision politique, un approfondissement de la définition de l'expertise en incluant une analyse situationnelle s'avère nécessaire .

Tirée des travaux de Philippe Fritsch sur les situations d'expertise, la notion de situation d'expertise renvoie à l'idée selon laquelle le rôle de l'expert doit être appréhendé comme un construit social. La position d'expert résulte du fait que dans

un contexte donné, des acteurs reconnaissent à un professionnel une autorité particulière, et que la légitimité de l'expert tiendrait au fait qu'il amènerait dans « une situation de fait réputée problématique, c'est-à-dire non appréhensible et gérable avec les schèmes de compréhension utilisés jusque-là », « un savoir de spécialiste » et que sa fonction « se [bornerait] à fournir un avis, à un mandataire, futur décideur, qui l'a sollicité »⁹. Ainsi, l'expertise est abordée comme une combinaison entre une forme d'autorité fondée sur l'accès à la connaissance tirée de l'expérience, et une relation de confiance, plus ou moins généralisée, dans un savoir efficace attendu d'une profession ayant acquis un statut reconnu¹⁰. De telle approche est avantageuse pour l'examen de notre propos ; non seulement elle permet d'interroger le contexte dans lequel l'expert acquiert « le droit d'expertiser » mais elle contribue aussi à la compréhension de la manière dont il utilise ce droit. L'examen du contexte de l'expertise des TT sur le terrorisme à la lumière de la définition de Fritsch permet de noter plusieurs remarques .

Premièrement, le caractère « problématique » d'une situation qui est à l'origine de l'intervention de l'expert fait lui-même l'objet de questionnement. Une situation d'expertise n'est problématique que si elle est problématisée par ceux qui la portent dans la sphère des problèmes, une stratégie pour s'approprier le droit (la légitimité) de parler que fait nécessairement l'expert de TT. Son rôle consiste initialement à inventer et à définir le problème du « terrorisme » en le cadrant dans les registres du « critique » ou de « crise ». La mise en avant des aspects problématiques et critiques d'un problème (le terrorisme dans notre cas) permettent de créer les conditions de l'incertitude qui justifient l'intervention par l'expertise. Par ailleurs, dans le contexte particulier des TT, le choix des situations problématiques qui nécessitent la prise en compte par l'expertise ne se justifie pas uniquement par ses aspects problématiques. Etant destinée à influencer l'action politique, l'expertise de TT abordent essentiellement les questions déjà politisées et qui véhiculent les enjeux et les intérêts politiques des différents groupes impliqués dans la construction de la politique en question. Ainsi, le terrorisme est un objet d'analyse par excellence pour les TT car il répond à ces deux aspects ; il est à la fois une situation problématique et une question politisée intéressant plusieurs acteurs politiques et militaires .

Deuxièmement, la mention que fait Fritsch au « savoir de spécialiste » invite également à réfléchir. Parle-t-on du « spécialiste » en tant qu'expert ou bien en tant que théoricien (*scholar*) ? Les deux ne renvoient pas à la même catégorie sociologique ; Si ce dernier vise à produire une compréhension et une explication objective sur le monde (une finalité scientifique), le premier est plutôt dans une perspective stratégique qui vise à utiliser un savoir afin qu'il soit servi comme fondement à une action politique. C'est au niveau de cette différence entre l'expert et le théoricien qu'il le problème de l'objectivité et de la neutralité de ceux-ci émerge. Souvent, qualifier les analyses expertes de scientifiques et objectives est une idée admise par l'esprit de la plupart des commentateurs politiques et médiatiques et même auprès des universitaires. Or, c'est loin d'être le cas. La production des think

tanks obéit plus à une logique « experte » que « savante »¹¹, et en matière de terrorisme, les scientifiques ont tendance à opposer la logique experte à la logique savante par une différence de méthodes et de finalité. Une logique experte est fondée sur deux principales considérations ; elle est primo un effort analytique visant à répondre au « comment », c'est-à-dire comment se prévenir du problème du terrorisme? De surcroît, il est secundo destiné à « informer » l'action politique ; il a une visée pratique et pragmatique et non pas théorique. Une analyse experte n'a pas seulement pour fondement un savoir théorique ; le qualificatif « expert » n'est valable que si l'analyse produite constitue la base d'une action politique, d'où à la fois le caractère pragmatique et les interconnexions aux champs politique et militaire. La logique savante, quant à elle, se démarque de cette méthodologie et de cette référence pragmatique ; elle vise avant tout l'élucidation et la compréhension du terrorisme au moyen du « pourquoi » et du « comment ». C'est dont se préoccupent généralement les sciences sociales .

Cependant, dire que les analyses des think tank sur ce sujet relève plutôt d'une logique experte ne veut en rien signifier que la logique savante est totalement exclue ou absente. Les deux pourraient cohabiter dans l'univers des TT, mais sous conditions ; la logique savante fondée sur le « pourquoi » est tolérée à condition qu'elle conduise au «comment» (la logique experte). Dans le cas inverse, elle peut vite être accusée et inculpée de complaisance à l'égard des terroristes. De là jaillit une contrainte normative de taille à la production savante en matière du terrorisme ; produire un sens scientifique sur le terrorisme qui ne correspond pas aux catégories d'analyses portées par les autres champs disposant du pouvoir de la décision et de l'action, en l'occurrence, le politique et le militaire risque de disqualifier de telle théorie. Le champ scientifique détient moins de ressources informationnelles en matière de terrorisme par apport aux champs militaire et politique qui, par les liens organiques qu'ils ont avec les renseignements, exercent un contrôle si fort sur le processus de circulation de l'information. L'accès contrôlé à l'information aussi bien par les experts des TT que par les chercheurs n'est pas un avantage qui favoriserait la production d'une explication scientifique de ce problème. C'est ainsi que l'expertise des TT sur le terrorisme se caractérise par une forte tendance à être non seulement une expertise contre le terrorisme, mais également une expertise fondée sur l'anti-savoir .

Troisièmement, alors que Fritsch admet l'idée que la seule fonction de l'expert est de fournir un avis ou une recommandation à un mandataire qui l'a sollicité, nous estimons que cette lecture fonctionnaliste est réductionniste parce qu'elle place l'expert dans la simple configuration de l'exécuteur d'un mandat. Certaines catégories de TT, surtout aux Etats-Unis, comme ceux affiliés à des institutions officielles à l'image de la *RAND corporation*, organe de réflexion appartenant et financé par le Pentagone, ou ceux qui relèvent de certaines coalitions de causes¹² (*advocacy coalitions*) peuvent agir comme mandataires, mais ce qui est initialement commun entre ces différents types de TT, est qu'en matière de terrorisme comme sur

la plupart questions, d'ailleurs, les experts des TT sont plutôt des auto-mandatés et des auto-proclamés. En effet, l'indépendance dont se proclament la plupart des TT dans leur statut en est l'illustration. Voici par exemple la façon dont se définit le TT américain Brookings Institute « La Brookings Institution est une organisation à but non lucratif consacrée à la recherche indépendante et approfondie qui mène à des idées pragmatiques et innovantes sur la façon de résoudre les problèmes auxquels la société est confrontée ». Puisqu'il n'agit pas par mandat, la fonction des TT ne se trouve pas uniquement dans la simple émission des avis et des recommandations. Certains auteurs du néo-institutionnalisme discursif se sont intéressés à la fonction que remplissent les experts des TT au sein des processus politiques à l'œuvre. Vivienne Schmidt évoque la notion de « discours de communication » pour qualifier les mécanismes par lesquels les responsables politiques, les intellectuels ou experts et les divers types de médiateurs cherchent à « légitimer » certaines positions politiques aux yeux des citoyens-électeurs¹³. En évoquant le concept de « discours instrumental », Christina Boswell analyse, quant à elle, l'expertise en tant qu'instrument de légitimation dans la mesure où les récits des TTs sont souvent accompagnés d'effets de légitimation¹⁴. A l'image de Boswell, nous suggérons ici que l'expertise des TT sur le terrorisme implique quatre fonctions : instrumentale, de légitimation, politique et cognitive. Toutefois, de telles fonctions sont abordées ici en considérant le rapport de pouvoir entre le champ de l'expertise des TT et les champs politique et militaire. Etant sous le contrôle et la domination du militaire, le rôle que joue l'expertise en terrorisme des TT est qu'elle participe à la diffusion (une fonction communicatrice) des cadres interprétatifs (Haas), du paradigme (Kuhn) ou du référentiel (Muller) en place, qui s'est créé en dehors des frontières du champ des TT. Ceci ne signifie guerre que l'expertise des TT sur le terrorisme est passive, mais, justement, elle endosse à sa manière le paradigme d'action en place en lui apportant la touche «experte». C'est ce que nous constatons à travers cette discussion qui montre la primauté de la logique experte sur la logique scientifique dans le processus de fabrication du terrorisme et que cela constitue la première contrainte qui conditionne le contenu de l'expertise produite par les TT sur le terrorisme.

2. La construction discursive du terrorisme par l'expert de *think tank*

Dans une logique inspirée de la sociologie de Chicago et notamment de Howard Becker¹⁵ (Becker, 1985), les experts de TT que l'on peut nommer d'entrepreneurs de cause (*claims-makers*) proposent de fonder le problème du terrorisme sur ce qui peut sembler *un modus operandi* argumentatif préalablement établi. En effet, les experts agissent pour constituer « un fait » de violence en un problème dont il faut « définir les enjeux » et sur lequel une action politique puisse et doive être fondée. Il s'agit là d'un processus complexe qui renvoie à trois composantes ; 1) ceux qui donneront corps au problème du terrorisme, 2) la qualification des faits de violence qui constituent le terrorisme et 3) la construction discursive du problème .

Ceux dont la fonction est d'analyser le problème du terrorisme ne sont pas exclusivement des experts de TT. Rappelons que traditionnellement les savoirs

experts fondant les politiques de sécurité (dont fait partie celle de la lutte anti-terroriste) en général émanent essentiellement des professionnels aux savoirs sécuritaires spécialisés et ce, à différentes échelles, y compris transnationales comme le souligne Didier Bigo. Aujourd'hui, le paysage de la fabrique du sens relatif à la question du terrorisme est en constante reconfiguration en raison de l'intervention des TT, mais pas que, et dont certains qualifient du complexe militaro-intellectuel¹⁶. Comme le constate David Garland sur le cas du crime, Nous pensons également que la politisation des différentes questions sécuritaires (le crime, le terrorisme, la drogue...etc) menace la position de relative domination qu'avaient établie ces professionnels dans la définition du problème sécuritaire, reconfigurant, ainsi, de manière radicale les discours, les savoirs et les jeux de concurrence autour de ces politiques¹⁷. Avec la forte politisation de la question du terrorisme et avec la forte sensibilité mondiale à la politique d'opinion, nous assistons à un déplacement des sources des savoirs experts, au profit des experts de TT (disposant surtout d'un capital médiatique plus important et valorisant d'autres formes de relations à l'action) et au détriment des bureaucraties professionnelles (les polices, la justice...) et des autres types d'expertise (universitaires notamment). En revanche, le pouvoir des professionnels de la sécurité n'est pas totalement remis en cause ; c'est au sein des structures de production des récits, des narratives et des discours que leur présence est de moins en moins visible. Le champ de l'expertise des TT demeure fortement lié, voire dépendant du champ des professionnels de la sécurité. Bien que l'interdépendance collaborative entre les deux s'exprime sur plusieurs registres, celui de la communication reste majoritairement investi dans l'objectif de promouvoir et de défendre les intérêts vitaux de ces professionnels, et en particulier les militaires¹⁸. C'est un discours à la fois de légitimation et de justification des politiques conduites contre le terrorisme que les TTs assument parfaitement, deux fonctions de nature politique et non pas épistémique.

Deuxièmement, le processus de construction discursive du problème de terrorisme implique également une étape de qualification des faits de violence pour les transformer en des problèmes politiques auxquels il faut apporter des réponses. L'intervention de l'expert de TT dans ce processus est typique ; il ne cherche pas à dire si tel ou tel acte de violence représente (ou non) une action terroriste comme c'est le cas pour la démarche qu'adoptent les professionnels de la sécurité, mais il tâche à élaborer un modèle de compréhension ou une « idée » sur ce problème. « L'idée » ne désigne ici ni une opinion ni une théorie académique, mais un paradigme. Si ce dernier concept a dans l'esprit de son inventeur, Thomas Kuhn, un sens épistémologique particulier, c'est-à-dire un modèle d'explication théorique, il prend une autre signification lorsqu'il est appliqué au contexte institutionnel des TTs. Un paradigme chez les TT est un énoncé qui fonctionne de manière indissociable comme modèle de compréhension et comme principe d'action pouvant orienter et influencer la décision politique. Par exemple, l'énoncé de la Rand qui affirme que le « *terrorism is violence calculated to create an atmosphere of fear* », est une opinion qui permet de

se rendre compte de certains traits relatifs à des événements et des faits de violence, mais qui n'aura pas de traduction réelle sur le plan de l'action politique. En revanche, un énoncé qui établit un rapport de corrélation ou de causes à effet entre « une tendance plus sanglante du terrorisme », un « mode opératoire » (le crash des avions pour le 11/09) et des catégories sociopolitiques (*le jihadisme*) réunit, d'un point de vue de l'expert de TT, les conditions nécessaires pour être qualifié de paradigme. Ce type de raisonnement permet à la fois de se rendre compte des situations présentes et de proposer une orientation globale de l'action politique à mener. Si on examine un autre exemple tiré des attentats de Paris en novembre 2015, le constat est identique ; Pourquoi la réaction gouvernementale française avait-elle ciblé particulièrement la Syrie (le jihadisme) alors que l'ennemi « terroriste » est censé se trouver également au Mali et au Niger conformément à la stratégie officielle déployée dans ces zones ? C'est ce rapport de corrélation entre l'évènement et le contexte, défini et soutenu par l'expertise de TT, qui avait favorisé la mise en œuvre de l'option d'aller bombarder en Syrie et non pas au Sahel. L'exercice de l'expert de TT consiste donc à rechercher ce paradigme clé, c'est-à-dire les corrélations entre des catégories conceptuelles et des catégories socio-politiques qui ont pour fonction de fournir des fondements à l'action politique recommandable. Par conséquent, chercher une explication objective à l'acte terroriste ou élaborer une théorie sur ce problème n'est pas si important pour le TT que s'il contribue à construire une recommandation politique .

La troisième composante du processus de construction du terrorisme dans un TT concerne les aspects purement discursifs et argumentatifs. L'examen des différents documents montre que la production discursive suit un cheminement argumentatif défini d'avance. Les analyses présentes dans les documents que nous étudions sont organisées autour de quatre étapes argumentatives;

a. La mise en évidence d'une situation de crise ; (exemples de propos « les terroristes ne sont pas isolés », « ils exploitent les nouvelles technologies », « le terrorisme est de plus en plus sanglant »)¹⁹ ;

b. La définition des causes de cette crise ; (« *l'analyse était auparavant focalisée sur les intentions de l'ennemi alors qu'elle doit aujourd'hui se préoccuper d'évaluer notre* »)²⁰ ;

c. La description des politiques en cours visant à répondre à cette crise et la dénonciation de leur caractère inadapté ou inapproprié » ;

d. L'élaboration d'une alternative et la proposition de recommandations » ;

Le *path dependency* auquel est soumise l'expertise de TT sur le terrorisme n'est pas seulement méthodologique, mais elle est également assujettie aux contenus discursifs dominants, au sens gramscien du terme. Sont-ils en mesure de contredire ou de critiquer les récits dominants produits ailleurs dans les autres champs ?

3. Du paradigme de la guerre contre le terrorisme à l'endiguement.

Puisque la fonction de l'expert d'un TT est orientée vers la recherche du fameux paradigme clé, et non pas l'invention de l'explication la plus raffinée, les documents que nous avons examinés montrent que, depuis 2001, l'expertise de TTs, ainsi définie

par les contraintes discursives que nous venons d'évoquer, a produit deux modèles de compréhension du terrorisme et des relations Etats-Unis Moyen-Orient qui en dépend; le paradigme de la guerre contre le terrorisme et celui de l'endiguement. La militarisation des discours « experts » et des politiques de la lutte anti-terroriste, dont la matérialisation est la politique dite « *the global war on terror* » (GWT) et les deux guerres qu'ont menées les Etats-Unis contre l'Afghanistan (2001) et l'Iraq (2003), est bien illustrative de la manière dont les relations Etats-Unis Moyen-Orient sont conceptualisées à partir de la problématique du terrorisme international et des deux paradigmes qui en découlent.

3.1. Le nouveau terrorisme comme référentiel

Après les attaques du 11 septembre 2001, on vit se former rapidement aux Etats-Unis un consensus, entre experts et analystes d'appartenances idéologiques diverses, autour du narratif du « nouveau » terrorisme. Le document « *the new age of terrorism* » (2006) de Brian Jenkins de la Rand Corporation illustre parfaitement la manière dont les stratèges et les experts américains perpétuent l'interventionnisme militaire des Etats-Unis au Moyen-Orient en produisant les récits de légitimation qui accompagnent les guerres américaines .

Le narratif « nouveau terrorisme » n'est pas vraiment nouveau et remonte à la guerre froide. Le livre de Claire Sterling (1980) « *the terror network* »²¹, est à l'origine de cette tradition mobilisant le terme « nouveau » pour qualifier « le nouveau » contexte auquel il faut apporter la « nouvelle » expertise et « la nouvelle » solution. Ainsi, Claire Sterling évoquait pour la première fois les « nouveaux » réseaux qu'entretenait l'Union Soviétique avec des « supposés » groupes terroristes pour mener sa guerre contre l'Occident . L'analyse de C. Sterling avait apporté des changements de taille sur le plan paradigmatique. Si pendant les années 1970s, le terrorisme est conceptualisé comme étant une forme de criminalité qui se traite par le pénal et le droit international²², celui des années 1980s est présenté comme étant une forme de guerre qui nécessite un traitement par la guerre. Ainsi, les narratifs accompagnants l'analyse de C. Sterling placent le terrorisme dans le cadre d'un conflit de civilisations entre « un Occident libre et démocratique » et des réseaux terroristes organisés et soutenus par l'Union Soviétique²³ (Sterling, 1981 :7) auquel il est nécessaire d'apporter des réponses « logiques » par la guerre. L'invention de la catégorie « nouveau » terrorisme a surtout permis de placer la notion de guerre au cœur du discours expert sur le terrorisme entraînant, ainsi, la délégitimation de celui-ci à la fois comme moyen et comme fin, la disqualification des approches juridiques et pénales et la militarisation des modes de réponse.

A la fin de la guerre froide le qualificatif « nouveau » a continué d'être employé. Toutefois, les analyses qui le mobilisent le font pour mentionner le passage du « terrorisme stratégique » au « terrorisme identitaire ». Comme l'a bien montré Lisa Stampnitzky, l'expertise du terrorisme est désormais préoccupée par l'examen de l'identité des groupes terroristes²⁴ en abandonnant progressivement les aspects liés aux tactiques et aux différents moyens employés par les groupes terroristes. Alors

que la démarche d'analyse du terrorisme stratégique consiste à placer des activités comme le *skyjacking* (détournement d'avion), l'enlèvement et les attentats à la bombe ou d'autres formes de criminalité comme relevant (ou non) du terrorisme, celle du terrorisme identitaire tente de mettre en rapport des actes terroristes et des figures d'ennemi. Si ce processus a été initié par le travail de Claire Sterling puisqu'il avait mis en lien le terrorisme et l'ennemi soviétique, l'identité de l'ennemi à la fin de la guerre froide s'est formée sur des considérations culturalistes, religieuses en particulier, et non pas politiques ou idéologiques²⁵ (Conesa, 2011). A vrai dire, ceci s'explique surtout par la montée en puissance des "nouvelles" interprétations culturalistes en géopolitique pendant les années 1990s. En effet, avec des analyses comme celle de « la fin de l'histoire » ou celle du « choc de civilisations », l'ennemi est désormais identifiable à partir de l'opposition et de la conflictualité culturelle entre le « nous » (occidentaux) et le « ils » (musulmans). Ainsi, le lien entre la religion, en particulier l'Islam, et le terrorisme est vite établi et mobilisé à tel point que la problématique générale du terrorisme s'est réduite à la menace islamiste²⁶.

La mobilisation récurrente du qualificatif « nouveau » par l'expert de TT remplit une fonction instrumentale qui consiste particulièrement à désigner l'actuel ennemi et à le distinguer d'une forme antérieurement prédominante. L'enjeu pour l'expert est d'établir un lien entre « un acte terroriste » et « un ennemi identitaire ». Ce que propose Brian Jenkins, l'expert vedette de la Rand Corporation, durant sa longue carrière de plus de 45 ans symbolise parfaitement cette démarche. Depuis le lancement en 1972 du premier programme officiel de recherche sur le terrorisme, le recours au terme « nouveau » est omniprésent dans l'ensemble de la littérature de B. Jenkins. Ceci s'explique par le fait que l'exercice pour l'expert n'est pas orienté vers la définition des "nouvelles" tactiques du terrorisme ni vers "les nouveaux" moyens dont il dispose, mais consiste à rendre le terme « nouveau » pertinent de façon à ce qu'il soit associé à l'identité de l'ennemi supposé ou réel.

3.2. Le paradigme de la guerre contre le terrorisme

Dans l'introduction du document de B. Jenkins, l'expert présente le nouveau contexte du terrorisme et décrit le problème auquel le gouvernement américain est confronté. L'exercice étant focalisé sur la description des nouvelles tendances du terrorisme, il entend, d'abord, faire le lien entre l'acte terroriste et l'identité de l'ennemi pour pouvoir, ensuite, proposer les solutions qu'il estime « adéquates » et « nécessaires ». L'argumentaire suit un cheminement analytique identique tout au long du texte. D'abord, l'expert doit mettre en exergue « une tendance » globale qui marque l'évolution du terrorisme après le 11/09 (le document en dénombre six au total). Ensuite, il doit créer une catégorie opératoire qui doit absolument être liée à l'identité de l'ennemi. Puis, il doit présenter la gravité de la situation résultante. Enfin, il doit proposer une explication à la situation critique. Voici comment se construit l'argumentaire de B. Jenkins lorsqu'il décrit la première tendance du nouveau terrorisme;

- a. La description de la tendance. Selon cet expert le “*Terrorism has become bloodier*” (le terrorisme est devenu plus sanglant) (P. 118). Cette première tendance est placée en tête de l'exposé. L'ordre étant pertinent, le choix est soigneusement réfléchi. Sur le plan de la communication, le recours délibéré de l'expert au registre émotif en mobilisant le terme « *blood* » (sang) s'inscrit dans la logique de diabolisation de l'acte terroriste. La famille des mots annexes est élargie pour impliquer plusieurs termes et expressions ; « *brutal conflicts* », « *to murder millions* », « *a lot of people dead* », « *fears* »...etc (pp. 118-119). La stratégie de communication poursuivie est celle-ci ; en ciblant essentiellement l'émotionnel, le rationnel est d'emblée écarté. L'opinion publique est vite préparée émotionnellement à réceptionner les propositions de type coercitif et militarisé conçues spécialement pour répondre à « la barbarie » du terrorisme. Au-delà de la fonction communicatrice, ce type de discours sert à légitimer toutes les options coercitives que le gouvernement américain devrait prendre pour faire face au terrorisme.
- b. Parce que l'expert doit élaborer un paradigme, c'est-à-dire une idée destinée à l'action politique, il lui faut construire des catégories opératoires. L'opérationnalisation du propos lui permet d'établir des liens entre la tendance qu'il décrit et l'ennemi. Le document comprend une mention à la catégorie du « djihadisme » et qu'il énonce à deux reprises ; ‘*fanatic jihadists*’ et “*djihadists*” (p. 119). L'application de ces labels sert avant tout à dissimuler l'existence simultanée de certains mouvements islamistes, comme le Hamas palestinien, comme partis politiques, forces de résistance, fournisseur de services sociaux, associations...etc. L'effort analytique consiste, ensuite, à établir un lien entre la tendance en question et le label mobilisé. Ce lien est clairement exprimé par l'auteur qui affirme que “les djihadistes semblent prêts à tuer des millions » (*jihadists seem ready to murder millions*). Ce type de constat n'est clairement pas objectif et relève de la surenchère spéculative parce que l'histoire récente du terrorisme n'a pas réellement fourni de cas où « des millions » de personnes ont été tuées . Ce ne sont pas des rapports de cause à effets tirés d'observations empiriques mais des suppositions construites à partir de l'opposition culturelle et idéologique entre l'objet analysé (les terroristes) et le sujet (l'expert auteur du document)
- c. La manière dont sont structurés les rapports entre les catégories opératoires et les traits majeurs de la tendance implique également une logique d'amplification de ses caractéristiques. Puisque l'exercice est de nature à cibler l'émotionnel auprès du public, l'expert continue de soutenir sa stratégie de communication en faisant appel à la catégorie de ce qui peut être commis par les groupes terroristes. Etant fondée sur le « probable », la démarche vise à maintenir le sentiment de « peur », une condition psycho-cognitive empêchant, certes, la réflexion objective et la critique. Le champ des possibilités et du probable comprend les citations suivantes:
“Les terroristes pourraient envoyer des vagues d'avions kamikazes sur les centres commerciaux américains ; anéantir le front de mer de Boston avec un transporteur de gaz naturel liquéfié détourné ; faire tomber le pont George Washington à New York ;

écraser des avions sur les Chambres du Parlement à Londres, le Capitole à Washington ou une centrale nucléaire ; répandre de l'anthrax sur une ville ; couler des pétroliers pour bloquer des détroits étroits ; libérer la fièvre aphteuse ; saboter le système bancaire ; propager la variole ; ou détruire Manhattan avec une bombe nucléaire". (p.p. 119-120)

- d. L'argumentaire de l'expert doit également comprendre un effort d'explication de l'hypothèse avancée. Les explications de type rationnel comme celles de la politique étrangère américaine ou du conflit arabo-israélien ne figurent pas dans le texte. Toutefois, la référence au fanatisme religieux comme seul facteur explicatif est fréquente tout au long du document. Ceci provient principalement de l'hypothèse que partagent pas mal d'experts de terrorisme selon laquelle la violence - et par ricochet, le terrorisme - est inhérent à l'Islam. Plusieurs autres assertions acceptées dans le monde intellectuel américain consolident ce narratif. C'est le cas de la célèbre expression de S. Huntington, « l'Islam a des frontières sanglantes », dont la sémantique contribue au maintien du supposé lien organique entre l'islam politique et la violence .

La méthodologie qu'emploie l'expert pour soutenir son propos est tributaire de son statut de *think tanker*, lequel définit et impose la façon de faire ; nommer « la menace », mais avec la particularité de fonder l'analyse sur une « *catastroïka* »²⁷ ; choisir la guerre qu'il faut mener ; interpeller le politique pour dénoncer son inaction ; démontrer la justesse de la guerre contre le terrorisme tout en ignorant sa dimension stratégique. L'argumentaire devient très contraignant, voire totalitaire surtout parce qu'il interpelle les responsables politiques avec la formule « *on ne peut pas ne pas faire* », qui ne lui laisse visiblement pas trop de choix. L'option de la guerre devient aussitôt la seule voie à emprunter, celle que tout le monde doit suivre.

En outre, ce type d'analyse, ainsi formulée, est assimilable à une forme de propagande pour la ligne idéologique néoconservatrice, qui est à l'origine de la doctrine ; « la guerre globale contre le terrorisme » (GWOT). Peut-on raisonnablement faire la guerre à une technique de guerre ou à un concept (terrorisme) ? Oui, soutient l'expert de la Rand, même lorsqu'il est question de définir un ennemi abstrait, un objectif abstrait et une méthode militaire de riposte. Comment la guerre devient-elle légitime politiquement ? Simplement, en procédant par annoncer la catastrophe à venir. Une légitimation par la peur. Ainsi, le paradigme de la guerre repose sur une conception sécuritaire de la menace islamiste. Celle-ci a été pensée comme « une nouvelle » représentation du monde venant se substituer à l'ancien terrorisme stratégique que matérialisait le communisme. Le ralliement à cette grille de lecture proposée par les néoconservateurs a permis aux experts de faire leur conversion ; on bascule d'un expert du terrorisme communiste à un expert du terrorisme islamiste. En revanche, les catégories analytiques et cognitives sont restées inchangées, ce qui produit, à la fin, une expertise orthodoxe qui a tendance à ne pas contester aucun des aspects du récit néoconservateur dominant .

En outre, La rhétorique experte de la guerre « nécessaire » n'est pas tout à fait originale parce qu'elle ne dicte pas au gouvernement ce qu'il doit faire mais, au contraire, elle s'inspire de son action. En reprenant les récits circulant dans le champ politique, l'expert affirme dès lors son adhésion à une opinion qu'il partage avec le politique. Cependant, l'opinion partagée par l'expert ne découle pas de ses convictions privées mais plutôt du multipositionnement de l'expert vis-à-vis du politique, du militaire, du médiatique et de l'académique, et à partir duquel il gère sa loyauté politique, idéologique et professionnelle. La dynamique est celle de la « circulation circulaire » des discours, si on se réfère à Pierre Bourdieu, par laquelle se fait l'uniformisation des discours²⁸ et qui, au final, montre que les savoirs « experts » produits par le TT ne sont pas « disciplinaires », mais « hybrides » témoignant ainsi de la faiblesse du champ de l'expertise sur le terrorisme. Une faiblesse qui s'explique par le fait que les règles du pensable implicites dont découlent le champ d'énonciation de savoirs sur le terrorisme sont établies en dehors de ce champ et définies par le contexte géopolitique du moment.

3.3. L'alternative à la guerre : l'endiguement du terrorisme

À partir de 2008, la prééminence du paradigme de la guerre était remise en question par de nombreux TT, dont la Rand. Les réflexions portent désormais sur la problématique de la fin des groupes terroristes. Ce type de questionnement ne vise nullement une compréhension du cycle de disparition des groupes terroristes mais la recherche d'un modèle d'action alternatif à partir d'une critique des politiques « militaristes » en cours. Plusieurs documents produits par la Rand, dont celui coécrit par Seth Jones et Martin Libicki, « que deviennent-ils les groupes terroristes ? » (*How Terrorist Groups End ? Lessons for Countering al Qa'ida*), ont confirmé le basculement des experts vers la recherche des alternatives au paradigme de la guerre. Il faut rappeler qu'au moment de l'apparition en 2008 de ce rapport, la Rand était le premier des TTs américains, toutes idéologies confondues, à formuler une critique ouverte vis-à-vis du paradigme de la guerre. Suite à ça, le TT centriste, la Brookings, affirmait lui-aussi par la voix de son experte Tamara Cofman Wittes que la guerre contre le terrorisme est inappropriée, voire contreproductive. Néanmoins, la critique du paradigme de la guerre n'était pas exclusive aux TTs, mais partagée depuis peu par trois cercles principaux ; des scientifiques à l'image de l'éminent historien de la guerre, Michael Howard, des anciens diplomates que représentent notamment Richard N. Haass et Martin S. Indyk, et les officiels des services de renseignement. Seulement, faire de la « bonne » critique dans l'univers des TTs doit être conclu par une solution ou une alternative. L'histoire de la recherche des alternatives dans le contexte américain est significative. Face à n'importe quel problème atteignant des seuils critiques on qualifie les propositions de « *comprehensive strategy* », mais face aux menaces extérieures de type idéologique, les solutions s'appellent « endiguement » (*containment*). A vrai dire, il n'existe pas plusieurs « alternatives » possibles sur la table, mais quelques-unes, et parfois une seule. Des idées fortement institutionnalisées, à l'instar de l'endiguement, ont la longue histoire et la bonne

réputation pour devenir la « norme » ou la solution universelle à tous types de problèmes. L'apport de la Rand à ce processus est de taille ; l'ensemble de la littérature produite sur la façon dont les Etats-Unis doivent se comporter face à n'importe quel ennemi (Russie, Iran, Islamisme, terrorisme...etc) est toujours articulé autour de trois options : la confrontation, l'endiguement et l'engagement. Le rapport de Seth Jones et Martin Libick que nous examinons ici en est l'exemple. Le terme «comprehensive strategy» y figure (p. 121) pour nous énumérer ce qu'il faut faire. Celui de (containment) est repris aussi (p. 21) pour nous renseigner que la solution existe déjà par le passé. Il est donc judicieux de comprendre aussi les conditions institutionnelles dans lesquelles cette alternative est produite en tenant compte «d'une manière de faire à la Rand » qui fait que tous les problèmes liés à la menace, y compris «les nouveautés » ou «les particularités », sont traités de manière quasi-identique .

L'examen de la stratégie d'analyse présente dans le rapport (mais aussi dans la plupart des documents de ce genre) est instructive. Elle est souvent axée sur deux aspects principaux ; 1) la mise en évidence de la situation de crise ou le dilemme face auquel se trouve la politique américaine ; 2) la proposition de la solution au dilemme constaté et l'élaboration de la recommandation .

Ainsi, le rapport "*How Terrorist Groups End: Lessons for Countering al Qaeda*", expose, d'abord, dans son introduction le dilemme face auquel se trouve les responsables politiques américains ;

“ La force militaire a rarement été la raison principale de la fin des groupes terroristes, et peu de groupes ont obtenu la victoire ... l'occupation de l'Iraq était contreproductive puisqu'elle a accrédité auprès des musulmans la thèse que l'Islam était menacé, ce qui a élargi la base de recrutement « transnational » au profit des groupes qui s'opposaient à la présence militaire américaine au Moyen-Orient”²⁹

Ce constat n'est absolument pas le fruit d'une appréciation politique ou idéologique mais le résultat d'une analyse statistique de l'activité de 648 groupes terroristes pendant la période allant de 1968 à 2006. Les groupes terroristes ont été classés selon plusieurs critères tels que les effectifs, les objectifs, les revenus financiers, le régime politique, l'orientation politique ou religieuse, etc. Les conclusions des experts sont sans appel ; seulement 27 groupes (soit 10% de ceux étudiés par le TT) ont cessé leurs activités après avoir atteint leur but³⁰ . 114 groupes (soit 43%) ont cessé le combat en concluant un accord politique avec l'Etat. 107 (40%) ont été combattus par des moyens de renseignement, policiers et juridiques. 20 groupes seulement (7% du total) ont été vaincus sur le terrain par des moyens militaires³¹. Dès lors, il est entendu dans la logique argumentative des deux auteurs que les moyens militaires, ne sont pas forcément le moyen le plus efficace pour combattre le terrorisme. Pour les experts de la Rand, le dilemme face auquel sont confrontés les Etats-Unis se situe dans le caractère inadapté de la stratégie employée contre Al-Qaida. L'exercice de « définition du problème » repose objectivement sur

un argumentaire de type scientifique, étant donné les données et l'analyse statistiques qui fondent l'étude .

Intervient, ensuite, l'étape de proposition de la solution. Le procédé poursuivi par les deux auteurs consiste, d'une part, à faire la parallèle avec d'autres contextes historiques ou internationaux dont les similitudes sont visibles et, d'autre part, à formuler en détail la stratégie alternative à suivre .

Ainsi, En prenant comme modèle de comparaison l'exemple du groupe religieux japonais *Aum Shinrikyô*³² (la vérité suprême) et les groupe FMLN au Salvador³³ , les deux auteurs semblent convaincus que le terrorisme constitue avant tout une tactique, et non pas une armée qui peut être vaincue par la force militaire. Le rapport rappelle que le groupe *Aum Shinrikyô* était défait par le gouvernement japonais grâce à l'efficacité de la stratégie policière poursuivie par le gouvernement japonais dont les bases étaient la collection de renseignements, l'arrestation des leaders clés et l'adoption de fortes législations ayant entraîné, par la suite, la paralysie du groupe et sa transformation en une simple secte religieuse sans demandes politiques (pp.48-49). L'analyse du cas du FMLN, conclut le rapport, confirme que la possibilité pour les groupes terroristes d'obtenir un accord politique avec le gouvernement dépend du seuil des objectifs du groupe terroriste. Sur la base des enseignements tirés de ces deux cas, les auteurs du rapport présentent trois principales solutions :

“puisque le groupe Al-Qaida a pour objectif de fonder un califat panislamique il ne faut surtout pas pour les Etats-Unis de s'engager dans un processus politique avec ce groupes ni avec les gouvernements du Moyen-Orient ; 2) faire en sorte que la police et le renseignement soient l'épine dorsale de l'effort américain de la lutte anti-terroriste ; 3) minimiser l'utilisation des moyens militaires par les Etats-Unis, car il est peu probable de vaincre Al-Qaïda sur le champ de bataille”, et faire en sorte que cela se fasse plutôt en ayant recours aux forces locales”³⁴.

L'option de négociation avec Al-Qaida étant écartée, ce type de propositions traduit le basculement des experts de la Rand d'une approche guerrière centrée sur le rôle de l'armée, à une méthode « douce » centrée sur la police et les renseignements. Il s'agit clairement d'un retour à la conception criminelle du terrorisme qui a prédominait pendant les années 1970s, pour laquelle le TT préconise une démarche opérationnelle à la manière de ce qu'a fait le gouvernement japonais contre le terrorisme d'*Aum Shinrikyô*. Ainsi, l'opérationnel est pensé à partir de cinq registres clés d'action ; « l'infiltration des cellules terroristes, l'arrestation des leaders et le développement de la législation antiterroristes, l'endiguement idéologique, l'action militaire »³⁵. La Rand préconise donc une action basée sur le Renseignement et que la lutte anti-terroriste devrait échoir à la CIA et au FBI plutôt qu'à l'armée, dont l'action est très contestée.

En revanche, la solution que propose le rapport n'est pas seulement centrée sur le rôle de la police et des renseignements, mais fait également mention au rôle que pourraient jouer ce que le rapport qualifie de ‘*indigenous and local forces*’ (forces locales et indigènes). Vu le caractère transnational des réseaux terroristes, il est

logiquement pertinent d'inclure le facteur local dans la démarche, affirment les experts. En effet, le document soutient que :

‘ ‘The U.S. focus outside of its borders should be to work by, with, and through indigenous forces...Outside forces can rarely win insurgencies for local forces...Outside military forces are unlikely to remain for the duration of any counterterrorist effort, at least as a major combatant force³⁶‘ ‘.

Ainsi pensée, l'utilité du rôle que pourraient jouer les forces locales au sein de cette architecture est qu'elles viennent en appuie au rôle des militaires américains en transférant aux « locaux » la majeure partie des missions d'exécution. Les tâches de gestion des opérations, de formation et de soutien en matériel et équipement restent réservées à l'armée américaine. De plus, la Rand entend placer « les locaux » au cœur du dispositif de coopération en matière de renseignement.

Au sein de cette entreprise de définition d'une stratégie de promotion des « forces locales et indigènes », l'expérience de la guerre froide, riches d'enseignements, semble fonder l'ensemble de la démonstration faite par les deux experts. Pour élaborer une solution permettant de contenir le terrorisme et le djihadisme, les deux auteurs du rapport prennent comme modèle de compréhension et d'action la stratégie américaine, mise en œuvre pendant la guerre froide, de soutien aux groupes anti-communistes pour contrer la progression du communisme. Certes, pour les experts de la Rand, les deux contextes de la guerre froide et celui de l'après le 11/09 sont différents puisque l'opposition pendant la guerre froide était interétatique alors qu'après 11/09 l'ennemi des Etats-Unis consiste en un acteur à la fois transnational et non étatique. Mais, dans les deux cas le conflit est de nature idéologique. Pour endiguer le communisme pendant la guerre froide, la mise en œuvre de la stratégie du containment³⁷, chère à George Kennan (1947), reposait sur une idée ingénieuse ; combattre le communisme en soutenant les groupes de la gauche non communiste (modérée) serait plus efficace qu'un soutien aux libéraux de la droite. Etant pensé comme équivalent au communisme, le combat contre l'idéologie derrière le terrorisme doit être confié à des forces concurrentes appartenant à la même idéologie, c'est-à-dire les musulmans eux-mêmes, gouvernements en place et sociétés civiles locales réunies. Le rapport affirme ainsi que *‘ les groupes locaux ont davantage de chances d'être efficaces pour influencer les populations locales et contrer l'idéologie terroriste que ne le sont l'armée américaine ou d'autres acteurs internationaux’*³⁸. Or le terme de « forces indigènes » fait apparaître une double ambiguïté ; 1) désignent-ils des forces de combat armé contre le terrorisme ? Ou 2) sont-ils plutôt une force idéologique pour faire face au radicalisme religieux en cause du terrorisme ?

A vrai dire, le rapport de Jones et Libicki se veut une vision stratégique globale de containment. Après avoir placé « les forces locales/indigènes » au centre d'une stratégie d'endiguement du terrorisme dans le monde musulman, il décrit les acteurs et les actions qu'il faut mettre en place. Deux volets doivent composer la stratégie de l'endiguement ; 1) la centralité de la police et des renseignements dans l'effort global

contre le terrorisme et 2) la force militaire, et pas forcément l'américaine, est nécessaire pour faire face au terrorisme dans sa forme insurrectionnelle. En somme, le rapport plaide pour plus d'engagement « opérationnel », c'est-à-dire basé sur les renseignements, conjugué au militaire, si nécessaire, mais en s'appuyant sur des forces locales. C'est clairement un appel à une approche basée sur la coopération internationale antiterroriste sur le plan de renseignement. Or, le renseignement est par définition un domaine très inadapté à la coopération internationale, puisqu'il exige un niveau très élevé de confiance mutuelle entre les différentes parties participantes, chose qui n'est pas souvent acquise en raison du « scepticisme » professionnel qui caractérise les services de renseignement partout dans le monde .

Face à cette difficulté, la Rand propose que le réseau de coopération soit restreint à un nombre limité d'Etats qui, par leur position stratégique, pourront se joindre aux efforts opérationnels communs (renseignements et polices). Ainsi, le rapport identifie quatre Etats qui doivent faire partie du réseau de la coopération opérationnelle ; l'Arabie Saoudite, l'Algérie, l'Irak et le Royaume uni (p. 127). Il faut dire que le dispositif opérationnel annoncé est conçu de façon à cibler les principaux « nœuds » (hubs) du réseau Al-Qaida, que ce soit la communication, le financement et les points de décision. À vrai dire, le choix délibéré de ces Etats partenaires n'a pas été fait en fonction de la proximité politique ou idéologique aux Etats-Unis mais pour des raisons purement stratégiques. Ce groupe d'Etats réunit plusieurs caractéristiques qui servent avant tout les objectifs opérationnels pour les Etats-Unis, ainsi nommées ;

« La présence de réseaux terroristes actifs...la présence des personnalités djihadistes importantes...l'efficacité des appareils de Renseignements, l'efficacité des méthodes de pénétration des réseaux djihadistes et terroristes»³⁹ .

La coopération transnationale sur le plan opérationnel n'est pas envisagée sur un modèle d'échange bilatéral de renseignements, mais de mutualisation de ces domaines de coopération, c'est-à-dire l'échange des informations dont les différents acteurs impliqués disposent. Cela s'explique par la volonté pour la Rand de rechercher une solution permettant de surmonter les problèmes du scepticisme des services de renseignements les uns à l'égard des autres. A vrai dire, la conception de la Rand à ce propos, envisage d'établir un modèle de type « un CIA transnational », pas dans le sens d'une bureaucratie transnationale, hypothétique et délicate à réaliser, mais dans le sens d'un réseau de coopération dirigé par la CIA. En revanche, la stratégie de l'endiguement telle qu'elle est envisagée par la Rand associe deux conceptions qui ne cohabitent pas forcément. Elle traduit, d'une part, la vision réaliste classique américaine, telle qu'elle avait été appréhendée par Henry Kissinger (1973-1977) et son goût pour la diplomatie secrète, qui place les Etats (les services de renseignement) au cœur de la politique antiterroriste (*counterterrorism*) et qui a pour but principal d'influencer (et non pas séduire) le comportement des autres Etats. D'autre part, la mise en œuvre de l'endiguement est pensée à partir d'une conception sécuritaire assez originale, qui correspond à ce que Karl W. Deutsch qualifie de

communauté de sécurité. . Cet agrégat d'Etats (USA, Royaume-Uni, Algérie, Arabie Saoudite et Iraq) imaginé par la Rand ne constitue pas une alliance formelle puisqu'elle ne pose aucune obligation à ses membres de manière contraignante. Plutôt, ceux-ci choisissent de se conformer aux normes de la communauté de sécurité, c'est-à-dire une structure sociale (identité) assurant la sécurité à ses membres, parce qu'ils la considèrent légitime et conformes leurs intérêts⁴⁰ (Battistella, 2003). Ainsi, ces Etats membres de cette communauté de sécurité se conforment à la norme de la lutte antiterrorisme de manière volontaire parce qu'elle fait partie de leur identité⁴¹. L'architecture sécuritaire proposée par la Rand correspond donc à ce modèle de communauté de sécurité pluraliste .

En revanche, la méthode de démonstration employée par les deux experts pour élaborer l'approche alternative fait apparaître une forme d'ambiguïté, voire de contradiction. Le point de départ de l'étude était de formuler une critique à l'égard de la politique de « la guerre contre la terreur ». Or, le seuil de critique autorisé pour un TT à l'image de la Rand, si proche du Pentagone et du gouvernement américain, n'est pas tellement élevé qu'il tolère la remise en cause totale la politique américaine en cours. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le rapport critique la guerre en tant qu'outil mais il n'appelle jamais à son démantèlement (par exemple le retrait des troupes américaines de l'Afghanistan). Si nous reconstituons les trois étapes clés de la démonstration, voilà de quoi se compose littéralement le *research brief* de cette étude :

- 1) La mesure quantitative conclut ceci ; « *But against most terrorist groups, military force was usually too blunt an instrument* » (mais face aux groupes terroristes, la force militaire était généralement un instrument trop brut)
- 2) La recommandation N° 01 affirme ceci ; « *Make policing and intelligence the backbone of U.S. efforts. Al Qa'ida consists of a network of individuals who need to be tracked and arrested. This requires careful involvement of the Central Intelligence Agency and Federal Bureau of Investigation, as well as their cooperation with foreign police and intelligence agencies* ».
- 3) La recommandation N° 02 affirme ceci : « *Minimize the use of U.S. military force. In most operations against al Qa'ida, local military forces frequently have more legitimacy to operate and a better understanding of the operating environment than U.S. forces have. This means a light U.S. military footprint or none at all.*

Plus succinctement, la synthèse est celle-là ; « faire la guerre n'est pas le bon moyen... il faut plutôt faire de l'endigement au moyen des renseignements... mais il faut continuer de faire la guerre un peu ». Autrement dit, la démonstration de l'expert doit absolument correspondre à la forme « il faut faire **A** plutôt que **B**, mais il faut continuer à faire **B** pendant un certain temps ». Par conséquent, ce type d'énonciation permet à l'expert de dénoncer la guerre contre la terreur mais sans pour autant renoncer au *realpolitik*. Pour que la formule apparaisse « objective » et « significative », l'expert doit recourir à un procédé « objectif », la mesure quantitative, qu'il doit introduire, d'emblée, en tête de sa communication. Il s'agit

d'une stratégie discursive qui a pour objectif d'établir « une objectivité mécanique » en introduisant soit des données statistiques soit des procédures standardisées, comme la multiplication des références aux « services de renseignements » pour soutenir ses opinions .

Conclusion

Les techniques et les stratégies de création des « connaissances » sur le terrorisme pendant cette période ont fait apparaître deux paradigmes ; de 2001 à 2008, le discours expert a produit le paradigme de la guerre qui correspond à des opérations d'influence et de propagande ayant pour fonction de justifier l'action engagée par la guerre contre l'Afghanistan et l'Irak. Après de 2008, la Rand semble rechercher l'alternative à la guerre et propose une nouvelle approche centrée sur l'endiguement du terrorisme au moyen des services de renseignement. Ceci signifie-t-il la naissance au sein de la Rand d'un complexe militaro-intellectuel contre la guerre? ce n'est absolument pas le cas. A la différence du mouvement anti-guerre au Vietnam, celui de 2008 n'appelle jamais à renoncer à la guerre mais à faire preuve d'un usage smart de l'outil militaire. Dans l'économie discursive des think tanks, il est inconcevable de rompre entièrement avec les approches précédentes. Il convient plutôt de leur ajouter d'autres recommandations, au risque de proposer *in fine* des analyses et des politiques si générales qu'elles n'expliquent ni ne résolvent rien. Ainsi, en examinant le discours de la Rand sur le terrorisme à partir 11/09, l'analyse a montré que l'expertise de la Rand ne fondait pas uniquement son autorité sur les valeurs de neutralité et d'objectivité, mais aussi sur la défense des valeurs politiques et idéologiques structurant la politique étrangère américaine .

¹ Brian Jenkins, Rand Corporation, the new age of terrorism, 2006, disponible sur <https://www.rand.org/pubs/reprints/RP1215.html>, consulté le 13/05/2023.

² Seth Jones & Martin Libicki, Rand Corporation, How Terrorist Groups End: Lessons for Countering al Qa'ida, 2008, disponible sur <https://www.rand.org/pubs/monographs/MG741-1.html>, consulté le 13/05/2023.

³ De telle considération est tirée de la définition dont se proclament les TTs eux-mêmes. A l'image de la manière dont se présente la Brookings Institute, tous les TT se donnent pour mission « de produire des recherches approfondies menant à des nouvelles idées afin de résoudre les problèmes auxquels fait face la société au niveau local, national et global ». Le TT se définit donc par la particularité de la démarche pragmatique qu'il adopte pour mener les recherches; alors que les sciences sociales visent à produire une explication et une compréhension du monde les analystes du TT visent à produire des idées afin de résoudre les problèmes de la société. Voir ; Brookings, about us, 2016, disponible sur <https://www.brookings.edu/about-us/>, consulté le 13/05/2023.

⁴ C'est notamment la limite à laquelle se sont heurtées les approches dites organisationnelles qui n'ont jamais vraiment résolu le problème de la définition des TT, comme le confirme Pautz. De manière générale, la plupart de ces définitions font régulièrement référence à deux caractéristiques centrales définissant le TT ; 1) une autonomie financière et organisationnelle affichée à l'égard des gouvernements et des autres intérêts «sociaux» ; 2) un engagement extensif axé sur la production de l'expertise. Or, ces deux caractéristiques ne sont pas vraiment exclusives aux TT et peuvent être partagées par d'autres types d'institutions se proclamant des fonctions similaires comme c'est le cas

pour les *foundations*, les universités et les lobbies. Dès lors, ce type de définition avancées par de telles approches ne dit pas clairement qu'est-ce qu'un TT. Voir ;

Hartwig Pautz, *Revisiting the think-tank phenomenon*, public policy administration, 2011, vol 26, n° 4, en ligne : <https://doi.org/10.1177/0952076710378328>, consulté 13/05/2023.

⁵ Et donc une analyse tirée du contexte national états-unien, mais qui est transposable au contexte transnational de l'analyse des réseaux de l'expertise sur le terrorisme. Voir :

Thomas Medvetz, *Les think tanks aux États-Unis. L'émergence d'un sous-espace de production des savoirs*, Actes de la recherche en sciences sociales, 2009, vol 176-177, n° 1-2, en ligne 10.3917/arss.176.0082, consulté le 12/04/2023.

⁶ *Ibid.*

⁷ Nadia Marzouki, de l'endiguement à l'engagement : le discours des think tanks américains sur l'Islam, Archives de sciences sociales des religions, 2011, n° 155, en ligne <https://journals.openedition.org/assr/23286#bodyftn9>, consulté le 14/04/2023.

⁸ Laurence Dumoulin, *L'expertise comme nouvelle raison politique ?*, thèse de doctorat, 2001, université Pierre Mendès France, Grenoble, France, p.26.

⁹ *Ibid.*, p.31.

¹⁰ Marc Barbier et al., *Pour une approche pragmatique de l'expertise*, Revue d'anthropologie des connaissances, 2013, vol 7, n° 1, en ligne <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2013-1-page-1.htm>, consulté le 14/04/2022.

¹¹ Nadia Marzouki, *op. cit.* p.21.

¹² Peter Haas, *Epistemic Communities and International Policy Coordination*, international organizations, 1992, vol 46, n° 1, en ligne <http://www.jstor.org/stable/2706951>, consulté 22/05/2023.

¹³ Vivien Schmidt et Amandine Crespy, *Néo-institutionnalisme discursif*, dictionnaire des politiques publiques, 3ed, 2010, Paris, en ligne <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755-p-350.htm>, consulté le 13/05/2023.

¹⁴ Christina Boswell, *The Political Uses of Expert Knowledge: Immigration Policy and Social Research*, 2009, Cambridge university press, p.17.

¹⁵ Howard Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, éditions Métailis, Paris, 1985.

¹⁶ Pierre Conesa, *Sociologie de la production stratégique*, revue internationale et stratégique, 2011, vol82, n° 2, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-2-page-87.htm>, consulté le 02/11/2022.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ A titre illustratif, la Rand Corporation exprime ouvertement cet objectif. En 2003, elle qualifie ses activités de recherche comme étant une « sorte d'approche tactique pour la défense contre les attaques terroristes ! »

¹⁹ Brian Jenkins, *op. cit.* p. 119.

²⁰ *Ibid.* p.120.

²¹ Claire Sterling, *The Terror Network: The Secret War of International Terrorism*, 1981, Holt, Rinehart, and Winston.

²² Lisa Stampnitzky, *The politics of (anti-)knowledge: disciplining terrorism after 9/11*, 2013, Cambridge university press. P.188.

²³ Sterling, *op cit.* p.7.

²⁴ Stampnitzky, *op cit.*, p 189.

²⁵ Conesa, *op cit.*, p.93.

²⁶ Richard Jackson, *Constructing Enemies: 'Islamic Terrorism' in Political and Academic Discourse, government and opposition*, 2007, vol 42, n° 3, en ligne <https://www.jstor.org/stable/44483203>, consulté le 11/11/2022.

²⁷ Conesa, op. cit. p 96.

²⁸ Antoine Vauchez, *Le prisme circulatoire. Retour sur un leitmotiv académique, critique internationale*, 2013, vol 59, n° 2. P. 9.

²⁹ Jones et Libicki, op. cit. pp. 97-99.

³⁰ L'étude classe à tort le FLN algérien, qui est un mouvement de décolonisation, dans cette première catégorie. Le seul constat vrai est qu'il a effectivement cessé en tant que mouvement armé à partir du moment où l'Algérie a accédé à son indépendance en 1962.

³¹ *Ibid*, p. 3.

³² Le groupe Aum Shinrikyô (la vérité suprême) est une secte religieuse japonaise qui a été très active pendant les années 1980s et 1990s. Le groupe a sombré dans la violence terroriste durant les années 1990s, surtout en 1995 lorsqu'il est impliqué dans des attaques au gaz Sarin contre le métro de Tokyo. C'est un groupe dont la violence est très particulière ; 1) le degré inouï de la violence perpétré contre les civils (gaz Sarin) et 2) parmi les rares groupes terroristes qui n'ont jamais commis de violence à l'international ni contre les internationaux. Voir l'étude de ; Sylvaine Trinh, *Aum Shinrikyô : secte et violence, cultures et conflits*, 1998, N° 29-30, en ligne <https://www.jstor.org/stable/23699291>, consulté le 13/05/2023.

³³ Le *Front Farabundo Marti de Libération Nationale* au Salvador est un groupement réunissant quatre mouvements de guérilla et le parti communiste salvadorien. Né en octobre 1980, il lance une guerre de guérilla qui durera de 1981 à 1992. Il a cessé comme mouvement armé suite à un accord politique et une réconciliation intérieure conclue avec le gouvernement en 1992 à la suite de laquelle il devient parti politique.

³⁴ Jones et Libicki, op. cit. pp. 6-7.

³⁵ *Ibid*, pp. 127-138

³⁶ *Ibid*, pp. 137-138

³⁷ George Kennan, *The Sources of Soviet Conduct*, *Foreign Affairs*, July 1947, en ligne <https://www.foreignaffairs.com/articles/russian-federation/1947-07-01/sources-soviet-conduct>, consulté le 23/05/2023.

³⁸ Jones et Libicki, op. cit. p. 133.

³⁹ *Ibid*, pp. 126-127.

⁴⁰ Dario Battistella, *L'apport de Karl Deutsch à la théorie des relations internationales*, *Revue internationale de politique comparée*, 2003, vol 10, n° 4, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2003-4-page-567.htm>, consulté le 23/05/2023.

⁴¹ Dans cette perspective-là le chercheur algérien R. Bouzerb apporte une nuance de taille concernant le rôle que joue l'Algérie au sein des dispositifs de lutte anti-terroriste régionaux et internationaux. Il estime que l'Algérie a développé une nouvelle identité en tant qu'Etat de lutte antiterroriste, à partir de son expérience de lutte contre le terrorisme islamiste auquel elle était confrontée pendant les années 1990s. Après avoir vaincu le terrorisme à la fois par le moyen militaire et politique (la réconciliation nationale), l'Algérie a fait de la représentation de « l'Etat ayant vaincu le terrorisme » le noyau dur de sa nouvelle identité par laquelle elle devient interlocuteur « légitime » des grandes puissances internationales dans l'effort de la lutte antiterroriste. Pour plus d'information consultez :

Riad Bouzerb, *La stratégie de la sécurité nationale algérienne*, thèse de doctorat, 2019, université de Batna (Algérie). 271p.